

# Opposition de dernière heure

L'opposition portant sur l'implantation de la future école de Bassins vient contrarier les plans de la commune, qui avait planifié l'ouverture des cinq classes pour août 2002. Le syndic, Didier Lohri, se dit «sidéré», tant par le dépôt tardif de la contestation (celle-ci a été envoyée vendredi passé, soit le dernier jour de la mise à l'enquête publique) que par les motifs de celle-ci. «Nous avons acquis exprès une parcelle en zone artisanale afin de préserver les futurs élèves du bruit. De plus, l'accès peu sécurisé à l'école et l'insuffisance des places de parc sont des reproches qui ne sont pas fondés. Un parking de trente places est prévu et les enfants qui arrivent en bus n'ont aucune route cantonale à traverser.» Pour Didier Lohri, il s'agit d'une manœuvre politique. «Je suis gêné car le Groupement scolaire ne manquera pas de réagir!»

## «J'ai voulu exercer un droit démocratique

Au contraire, l'auteur de la déposition, le conseiller communal Karl Velan, affirme qu'il n'a aucune intention de paralyser le projet. «J'ai tout simplement voulu exercer un droit démocratique. L'emplacement initial prévu sur la parcelle dite de l'ancienne scierie offrait une meilleure vue aux enfants et laissait une possibilité d'extension, contrairement au terrain choisi. Par ailleurs, l'enquête publique ne mentionne que quelques

places de parc et non trente.» La Municipalité soumettra sa réponse au Conseil communal le 4 décembre prochain.

## 2003, date butoir pour la piscine

Une autre affaire affecte le syndic. «Il faut arrêter de faire l'amalgame entre l'école et la piscine. Ce sont deux projets bien distincts», martèle ce dernier. En effet, la piscine reste du domaine de l'intention malgré la ferme volonté des autorités de Bassins de tout faire pour qu'elle voie le jour avant 2003. Car, après cette date, la subvention de 13,5% accordée jusqu'à par le canton sur les constructions scolaires sera supprimée. «Si nous ne commençons pas les travaux d'ici là, nous devons laisser tomber l'idée d'une piscine à Bassins. Quoi qu'il en soit, il y en aura une dans la région d'ici à dix ans», rassure Didier Lohri.

Et pour tenter d'apaiser la polémique qui entoure le projet de piscine envisagé d'un mauvais œil par le Groupement scolaire de Begnins, le syndic ajoute qu'il ne demande pas aux autres communes de financer le projet. «Cette piscine, nous la paierons. Je rappelle aussi que nous souhaitons la faire afin d'utiliser au mieux nos matières premières, qui sont le bois et l'eau.» Un préavis pour un crédit d'étude doit être prochainement déposé devant le Conseil communal.

**Elise Jacqueson**